

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif de la Ville de Terrebonne tenue le mardi 19 mars 2024, à 14 h, à la salle du conseil de l'édifice Louis-Lepage.

Présents : M. le maire Mathieu Traversy, président
Mme Claudia Abaunza, vice-présidente
M. Raymond Berthiaume
M. Robert Auger
M. Benoît Ladouceur

Également présents : M. Serge Villandré, directeur général
M. Mathieu Desilets, directeur adjoint de cabinet
Me Jean-François Milot, greffier

Observateur : M. Robert Morin

Absents : Mme Nathalie Reniers, directrice générale adjointe, services corporatifs et sécurité urbaine
M. Robert Chicoine, directeur général adjoint, développement et aménagement du territoire
M. Sylvain Dufresne, directeur général adjoint, services à la communauté et développement des infrastructures
Mme Carole Poirier, directrice de cabinet

CE-2024-242-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE la séance extraordinaire du comité exécutif soit et est ouverte à 14 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-2024-243-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté avec le dépôt séance tenante du *Rapport de missions à l'international 2023* au point 4.1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-2024-244-REC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif prenne connaissance du dépôt du *Rapport de missions à l'international 2023* et en recommande le dépôt au conseil municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-2024-245-REC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif recommande au conseil municipal d'autoriser la Ville de Mascouche et les fournisseurs de services en télécommunication à obtenir les juridictions et à configurer les tours cellulaires partagées pour l'implantation d'un service 311 à Mascouche, conformément à l'ordonnance de télécom 2004-71 du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

QUE les appels logés au 311 de la Ville de Mascouche, qui sont des appels destinés à la Ville de Terrebonne, soient transférés au Bureau des citoyens de Terrebonne.

QU'une copie de la résolution du conseil municipal soit transmise à la Ville de Mascouche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-2024-246-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE la séance soit et est levée à 14 h 10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mathieu Traversy
Président du comité exécutif

Me Jean-François Milot
Greffier